

a été répétée à satiété dans cette enceinte, par les chefs de ce parti et leurs partisans.

Pas plus tard qu'à la dernière session, on a répété à maintes reprises que la réciprocité pour les produits naturels serait la ruine des cultivateurs. Alors, je me demande pourquoi dernièrement les ministres canadiens ont été à Washington. Peut-être qu'après tout ils n'approuvent pas intérieurement la politique de leurs vieux collègues ou de quelques-uns de leurs partisans, mais ils peuvent croire, comme ça doit paraître à tout homme raisonnable, que la réciprocité pour les produits naturels serait avantageuse aux cultivateurs canadiens. Nous, membres de la gauche, nous sommes en faveur de la réciprocité absolue, mais si nous ne pouvions pas l'obtenir, nous sommes parfaitement disposés à accepter la réciprocité en ce qui concerne les produits naturels, car nous désirons obtenir dans la plus grande mesure possible les avantages découlant du commerce entre les deux pays. Mais si le gouvernement et ses partisans ne veulent pas donner au Canada la réciprocité absolue ; si, aujourd'hui, ou demain, ou en aucun temps, ils veulent donner la réciprocité ne serait-ce que pour un très petit nombre d'articles, ils auront l'appui des membres libéraux de cette chambre.

On nous a dit à maintes reprises, M. l'Orateur, que la réciprocité absolue n'était pas possible, que les Américains ne voudraient pas l'accorder. J'aimerais citer à ce propos un extrait d'un discours prononcé il y a quelques jours à New-York par l'honorable M. Foster, qui occupe, si je ne me trompe, une haute position dans l'administration à Washington. Après avoir parlé de la tendance et de la politique du gouvernement américain, qui consistent à conclure des traités de commerce étendus avec les différentes nations, il a ajouté :

Mais on dira peut-être, s'il en est ainsi, pourquoi ne pas négocier avec nos voisins les Canadiens ? La première réponse, c'est qu'avec nos voisins des tropiques, dont les produits diffèrent tant des nôtres, la réciprocité est une question simple ; mais lorsqu'il s'agit d'un pays dont le territoire touche au nôtre sur une longueur de plusieurs milliers de milles et dont les produits et les industries sont semblables aux nôtres, la question devient plus complexe. Mais là n'est pas la difficulté insurmontable. Le fait que le Canada n'a pas droit de négocier lui-même ses traités, mais qu'il est obligé de les faire négocier pour lui par un pouvoir lointain guidé par des principes économiques entièrement différents de ceux des Etats-Unis et du Canada, constitue le principal obstacle à toute convention.

Quoique je ne sois pas prêt à admettre tout ce qui précède, M. l'Orateur, je ne vois pas de difficulté insurmontable à obtenir une réciprocité complète entre les Etats-Unis et le Canada, si j'en juge par les langages des autorités américaines. La difficulté qui existe aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas le pouvoir de négocier nous-mêmes nos traités de commerce. Ce pouvoir, la chambre le demande depuis longtemps. Dès 1862, M. Blake présenta une résolution tendant à demander à la métropole de nous conférer ce pouvoir. Cette motion fut rejetée. Quelques années plus tard, en 1888, si j'ai bonne mémoire, ou en 1889, mon honorable ami de gauche (sir Richard Cartwright) présentait une résolution semblable, qui fut également rejetée. Mais, en égard aux événements qui ont eu lieu, et vu que nous progressons comme nation, que les deux partis politiques de cette chambre reconnaissent la nécessité de développer de quelque manière le commerce du Canada, et que notre pays ne veut plus rester fermé dans ses limites, il est plus temps que jamais de discuter de nouveau

M. LAURIER.

cette question, et, je dois le dire, elle doit être discutée à une période peu avancée de la présente session.

Il y a quelques jours, trois ministres canadiens ont été à Washington. Cette fois, ils y sont restés plus longtemps qu'en avril dernier. Le discours du Trône nous apprend qu'ils ont fait ce dernier voyage sur un avis reçu du gouvernement américain. Je ne m'attendais pas à cette déclaration, mais je l'accueille certes avec beaucoup de plaisir. Je suis heureux d'apprendre par les conseillers de Son Excellence qu'ils ont été à Washington sur l'invitation des autorités américaines. Cela est de bon augure, M. l'Orateur ; c'est une preuve d'amitié de la part des Etats-Unis ; et, quant à moi, je regrette qu'entre les Etats-Unis et le Canada, entre deux pays habités par une population dans les veines de laquelle coule le même sang, où l'on parle en grande partie la même langue, et dont les institutions sont semblables, il puisse exister un autre sentiment que celui de la plus étroite amitié. Le patriotisme ne comporte d'hostilité envers aucun pays ; il doit reposer non sur l'hostilité envers quelque pays que ce soit, mais sur les sentiments les plus larges et les plus généreux de la nature humaine. Quoique nous devions nous déclarer hautement les amis des Américains, pour notre part, nous ne voudrions pas assurément le faire au détriment de notre dignité. L'honorable député a dit, il y a un instant, qu'il était persuadé que les ministres canadiens délégués à Washington n'avaient rien fait et ne feraient rien de dérogoire à la dignité du Canada. Je n'en ai aucun doute, M. l'Orateur, et je puis leur dire qu'il n'y a pas un seul parti politique dans cette chambre qui voudrait négocier un traité avec les Etats-Unis, si ce traité devait porter atteinte à la dignité du Canada. Nous n'admettons point, nous, membres de la gauche, la prétention fréquemment émise par les honorables membres de la droite, qu'un traité de réciprocité absolue porterait atteinte à la dignité du Canada. Pour ma part, je suis heureux que les ministres canadiens aient été à Washington il y a quelque temps. Ils n'ont point réussi et ils ne le pouvaient pas, parce que le gouvernement américain ne pouvait accepter la base sur laquelle ils voulaient conduire les négociations.

Un jour ou l'autre, tôt ou tard, et le plus tôt le mieux ce sera, dans le cas où un autre gouvernement enverrait à Washington une délégation chargée de négocier le traité le plus étendu qu'il fit possible d'obtenir du gouvernement américain, je dirai de suite aux honorables membres de la droite que si, alors, les autorités américaines se montraient arrogantes ou peu bienveillantes, ou qu'elles voulaissent nous faire payer par une atteinte quelconque à notre dignité les privilèges que nous désirerions obtenir, nous leur dirions : Nous n'en voulons pas ; nous allons rester dans la position où nous sommes, et, pour ma part, je leur tournerais immédiatement le dos. Mais, M. l'Orateur, les honorables ministres ne pouvaient point réussir, et pourquoi cela ? Ils ne voulaient point de la réciprocité absolue, ils ne voulaient négocier qu'un traité de réciprocité partielle ; et, comme le disait la lettre de M. Blaine à M. Baker, membre du Congrès, lettre qu'il est inutile de relire à la chambre, le gouvernement américain a maintes fois laissé entendre qu'il ne négocierait pas autre chose qu'un traité de réciprocité absolue. Leur mission était donc destinée, dès le début, à aboutir à un échec. Néanmoins, je suis